

Rouge & vert
n° 215 - 17/12/2004 2 euros

Rouge & Vert

LE JOURNAL DES ALTERNATIFS

JOYEUX BORDÉL



ET BONNE ANNÉE

Colloghan

L'AVORTEMENT, un droit, un choix, notre liberté

La loi Veil a trente ans. L'avortement nous concerne toutes et tous : une femme sur deux fera ce choix personnel. Pourtant cet acte reste tabou et culpabilisé. Les réticences à reconnaître

aux femmes le droit à disposer de leur corps sont encore très fortes.

Demain, ici et ailleurs, nous ferons de l'avortement une vraie liberté.

Restons vigilantEs, le droit à l'avortement est toujours menacé :

Réaffirmons avec force notre combativité pour défendre un droit fondamental et inaliénable.

Historique de la lutte pour l'avortement

- 1975 – Légalisation de l'avortement (définitive en 1979)
- 1982 – Remboursement de l'avortement
- 1990 – L'utilisation du RU486 est autorisée dans les centres IVG
- 1993 – Dépénalisation de l'auto-avortement et création du délit d'entrave à l'IVG
- 2001 – Le délai légal passe de 10 à 12 semaines, la femme majeure n'a pas d'obligation d'entretien social, la femme mineure qui ne peut obtenir l'autorisation parentale, a la possibilité d'avoir recours à un adulte référent
- 2004 – Mise en place des IVG hors établissement de santé dits aussi « avortements en ville »
- 2004 – Modification et revalorisation des forfaits relatifs à l'IVG

- ↳ Obstacles à l'application de la loi du 4 juillet 2001.
- ↳ Régressions et remise en cause du système de santé dans son ensemble.
- ↳ Offensives, affichées ou sournoises, de l'ordre moral en France, en Europe et dans le monde.
- ↳ Insuffisance d'information et difficultés d'accès à l'avortement et à la contraception.

MOBILISONS-NOUS !

- ↳ Pour en finir avec le tabou et la culpabilisation
- ↳ Pour l'application de la loi du 4 juillet 2001
- ↳ Pour la mise en place de campagnes régulières d'information sur la contraception et l'avortement.
- ↳ Pour l'attribution des budgets spécifiques pour l'avortement.
- ↳ Contre la remise en cause du système public de santé.
- ↳ Pour que partout en Europe soit garantie la liberté d'avortement
- ↳ Pour affirmer notre solidarité avec toutes les femmes privées de ce droit dans le monde. ■

HIER, certaines ont osé parler dans une société muette. Beaucoup ont été mutilées par l'avortement clandestin, d'autres ont payé de leur vie. Des millions ont continué à se battre.

AUJOURD'HUI, nous sommes fières et fortes du combat féministe gagné à l'issue de luttes sans répit pour notre droit fondamental à l'avortement. Crions notre détermination à le défendre et à le renforcer.

MANIFESTATION NATIONALE

15 janvier 2005 à 14h Place de la République

Objectif Dupli

Depuis quelques années, le groupe des Alternatifs de Rouen se construit, grandit, existe.

L'an passé, ses activités ont porté entre autres sur :

□ **la situation internationale** : participations à de nombreuses initiatives Palestine, lancement d'une dynamique unitaire "Tchéchénie" après un café politique que nous avons organisé sur le sujet, réunion publique sur Haïti.

□ **les questions écologiques** : participation forte au tour de France pour sortir du nucléaire lors de son arrivée en Haute-Normandie et au suivi des transports de déchets radioactifs, montée nombreuse à la manifestation nationale antinucléaire de janvier, participation au collectif "eau publique" de l'agglomération et intervention à la mairie de Maromme.

□ **l'alterconsommation** : nombreuses actions antipub en collabora-

tion avec le groupe RAP et même une messe du grand capital, le jour de l'ouverture des soldes. Mise en route d'un travail autour du commerce équitable et de la décroissance.

□ **le féminisme** : création d'une commission féminisme locale, et réunion publique sur le sexisme dans la publicité.

Cette année a aussi été marquée par notre participation aux élections cantonales sur 6 cantons de l'agglomération.

Après une campagne riche et dynamique, nos résultats allant de 2,1% à 4,2% traduisent le travail de fond entrepris depuis plusieurs années. Ils sont un cap important dans la construction et la structuration de notre groupe.

Pour poursuivre cette construction, nous nous adressons à vous aujourd'hui.

d'hui. Pour pouvoir continuer à grandir, à réfléchir, à agir pour un autre monde, nous avons décidé de lancer une souscription pour acheter un duplicopieur. A titre d'exemple, lors des élections cantonales, nous avons fait environ 150 000 copies.

Notre objectif est de rassembler 7000 euros pour cette opération.

Nous comptons sur tous nos sympathisants, amis, compagnons ou camarades pour se joindre à nous dans ce projet, pour nous permettre de faire vivre une dynamique nouvelle à gauche. ■

Les Alternatifs 76

DUPLICOPIEUR RICOH JP 5500

Impressions en 400 ppp, sur format A4 et A3, à 120 copies/min, connectable sur un ordinateur...

Un objectif : 7000 € ! Aujourd'hui, 3 500 € ont été réunis.

Nous avons besoin du soutien de tou-te-s. Il suffit d'envoyer un chèque à Objectif DUPLI - LesAlternatifs 76205 rue St Julien 76100 Rouen. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "A. F. Alternatifs"

Raffarin annonce la fin programmée des 35 h

“**A**ssouplir”, “Libre choix”, nous dit-il ! Ce qui en réalité peut se traduire par volonté de mettre fin à la loi Aubry sur les 35 heures et aux conventions collectives signées pour la mettre en œuvre.

C'est au nom de la “*liberté de choisir*” que les salariés auraient la possibilité d'opter pour gagner plus ou continuer à avoir plus de temps libre. Raffarin nous refait donc le coup classique de “*la libre poule face au libre renard dans le libre poulailler*”.

En effet, parler de “*libre choix*” pour un salarié face à son patron c'est ne rien connaître à la réalité du monde du travail - ou plus exactement faire semblant de ne pas la connaître. Compte tenu de la dégradation des rapports de forces, de l'affaiblissement du mouvement syndical, notamment dans le privé et les petites entreprises, celui qui choisira le temps de travail ce sera le patron, en fonction des aléas du marché.

Le nier c'est, en dernière instance, vouloir ignorer le code du travail qui caractérise le contrat de travail comme un lien de subordination !

Raffarin programme donc la fin des 35 heures sous les applaudissements du MEDEF : augmentation du contingent des heures supplémentaires de 180h à 220 h par an, possibilité d'aller au-delà de ce contingent par accord de branche ou d'entreprise, possibilité d'échanger des jours de RTT contre un complément de rémunération, mais pas au taux des heures supplémentaires, prolongation jusqu'en 2008 du régime dérogatoire permettant aux PME de moins de 20 salariés de majorer de 10% seulement au lieu de 25% le paiement des heures supplémentaires....

Tout cela à un moment où le taux officiel du chômage flirte avec les 10% et pourquoi pas, pendant

qu'on y est, pour favoriser la lutte contre celui-ci !

Ce projet est une attaque frontale contre le monde salarial, en particulier contre celui des petites entreprises qui, face au patronat, n'a, en général, que le seul recours à la loi pour pouvoir se défendre.

Certes, la réduction du temps de travail sous le Gouvernement Jospin avait été influencée par les exigences patronales ; et dans les entreprises la mise en place des lois Aubry avait souvent été accompagnée de mesures d'intensification et de flexibilisation du travail et de modération salariale. Mais, même si les lois Aubry étaient loin du “*travailler moins pour travailler tous et toutes et vivre autrement*” que nous défendons, pour une large partie des travailleurs, les 35 heures constituent un acquis.

Après son élection en 2002, Chirac avait déclaré qu'il ne toucherait pas à cette loi ; promesse qui, comme il se doit, n'engageait que ceux qui voulaient bien y croire. De fait, son Gouvernement mène une politique de réaction sociale au sens exact de ce mot. Dans ce domaine la démonstration par les faits est flagrante ; en effet la dernière fois que le temps de travail en France a été augmenté c'était sous le régime de Vichy ! Une politique visant uniquement à satisfaire les intérêts du patronat sans contrepartie même limitée pour les salariés.

Toutes les organisations syndicales et de gauche ont dénoncé les mesures annoncées. Il s'agit maintenant, en ne laissant pas isolées les résistances encore éparses à la liquidation des 35 heures, de préparer le front le plus large possible pour s'opposer à l'offensive de la droite et du MEDEF. ■

Henri MERME

D'ATTAC! COMMUNIQUÉ ALTERNATIF

Après le refus exprimé par la Confédération Paysanne, celui de dizaines de milliers de militant-e-s du PS, l'opposition de la majorité écrasante des adhérent-e-s d'ATTAC au Traité constitutionnel européen confirme la possibilité d'une campagne très large contre le Traité et pour une autre Europe.

Cette campagne, pour convaincre et gagner, doit rassembler bien au-delà des organisations politiques engagées pour le NON et se développer dans le cadre de collectifs unitaires larges.

Les Alternatifs en seront activement partie prenante. ■

Résultats de la consultation des adhérent-e-s d'Attac sur le traité constitutionnel

11 décembre 2004. 29500 électeurs. 12 609 votes. 11 773 exprimés. 79 blancs et nuls.

Question n° 1 : Etes-vous pour ou contre la ratification du traité constitutionnel européen ?

Pour	Contre	Abstention
10,8 %	84 %	5,2 %
1 275	9 890	608

Question n° 2 : Souhaitez-vous qu'Attac donne des indications de vote ?

Pour	Contre	Abstention
72 %	19,6 %	8,4 %
8 479	2 307	987

Une campagne la

Une phase de la campagne se termine, dominée par le débat interne au Parti Socialiste qui a permis d'identifier une partie des enjeux du référendum, mais a écrasé les autres expressions.

Dans un parti qui a depuis l'origine été co-gérant de la construction européenne au même titre que les formations démocrates-chrétiennes, et qui n'en avait jamais critiqué sérieusement le cours actuel, le vote de plus de 40% des adhérent-e-s n'est pas un phénomène à négliger. Au-delà des prudences tactiques de dirigeants des minorités, la participation de militant-e-s du PS aux collectifs pour un non de gauche est un enjeu significatif.

Une nouvelle phase va s'ouvrir: La prise de position claire de la Confédération Paysanne pour le NON, fort peu relayée par les médias, est un élément fort de la dernière période, ATTAC et «Solidaires» sont sur une position proche, et, dans la CGT et la FSU, les prises de position de certaines structures en faveur du NON corrigent partiel-

lement les hésitations des directions.

Le NON de gauche peut marquer des points s'il s'ancre dans les mobilisations sociales, s'il contribue à mettre en mouvement les couches populaires qui feront la décision : un débat ésotérique les tiendra éloignées des urnes, leur mobilisation seule peut faire pencher la balance en faveur du NON.

Mettre en évidence le lien entre les effets destructeurs de la déréglementation et de la casse des services publics (fermeture de bureaux de poste, ouverture à la concurrence de services publics, délocalisations et dumping social, etc) et les questions posées par la « constitution » est vital.

Une bataille de conviction tout aussi importante est à mener en direction de la jeunesse, éloignée de l'investissement politique dans ses composantes les plus populaires, sensible à un discours pro - européen acritique en milieu étudiant.

Plus de 70 collectifs se sont

Communiqué de la Confédération Paysanne Non à cette Constitution pour l'Europe

La Confédération Paysanne, réunie aujourd'hui en Comité national, a pris position sur le texte de Constitution européenne qui sera proposé au vote des Français par un Référendum. Elle considère que le processus de construction européenne, engagé depuis 47 ans sans expression directe des peuples, mérite une évaluation populaire sur la validité des options choisies jusqu'à ce jour.

Le déficit actuel de l'Europe ne réside pas dans un manque de libertés pour le commerce ou les financiers, mais dans les reculs imposés à la régulation des marchés, notamment agricoles, aux législations sociales, aux services publics et aux droits de l'homme. Lors de son congrès national des 7 et 8 Avril à Strasbourg, aux côtés de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina, la Confédération paysanne s'était déjà enga-

gée contre le volet agricole de cette constitution qui s'oppose radicalement à la Souveraineté Alimentaire, axe essentiel de ses propositions pour maintenir des paysans nombreux, une agriculture de qualité, solidaire, respectueuse de l'environnement.

Face à ces constats, la Confédération paysanne

- affirme publiquement son refus de ce texte constitutionnel ;
- s'inscrit activement dans un processus de construction européenne qui permette de garantir une agriculture nombreuse et indépendante des lobbies Agro-industriels ;
- appelle ses membres et ses structures locales à affirmer dans le débat public leur opposition à ce texte ;
- et participera aux initiatives prises dans le mouvement social pour faire reculer la précarisation de nos vies et construire une Europe solidaire. ■

Préparation pour un non de gauche

constitués depuis la fin du mois d'octobre, d'autres suivront début janvier. Dans de nombreuses villes, l'appel des 200 est signé massivement, les appels locaux font l'objet de premières réunions publiques, de conférences de presse.

Il est nécessaire de viser large, de rassembler au sein des collectifs locaux en impliquant syndicalistes, membres d'associations, citoyens, bien au-delà des sensibilités

strictement politiques. Ce sont des conditions pour un NON majoritaire.

Le collectif national pour le NON de gauche propose dès à présent

- de poursuivre et amplifier la création de comités locaux les plus larges.

- d'engager au plus tôt une campagne de terrain ambitieuse

- de développer les appels « sectoriels » pour les rendre publics fin janvier : 200 artistes, 200 juristes, 200

sociologues, 200 économistes, 200 salariés d'entreprises délocalisées, 200 chercheurs, 200 élus locaux confrontés à la fermeture des services publics, 200 salariés de diverses branches (en cours sur Rouen par exemple concernant les télécoms, les postaux, les cheminots), 200 syndicalistes, 200 sportifs, etc..

LA PRIORITE DES PRIORITES EST D'ÊTRE EN SITUATION D'ENGAGER LA CAMPAGNE DÈS LE MOIS DE JANVIER. ■

Temps de travail européens

En marge du débat sur le projet de constitution, la révision de la directive européenne sur le temps de travail.

L'objectif prioritaire de cette directive du 23 novembre 1993 portait sur la santé et la sécurité des travailleurs. Deux articles devaient être révisés, deux dispositions prévoyant un réexamen avant le 23 novembre 2003.

Cela concerne des dispositions des articles 6 – durée maximale hebdomadaire de travail qui est de 48h actuellement – et la faculté de ne pas appliquer cet article si le travailleur ou la travailleuse renonce à bénéficier de cet horaire maximum. Par ailleurs, la directive a été interprétée par la Cour de Justice Européenne suite à une plainte déposée par des médecins salariés. La Cour considère que les temps de garde ne peuvent pas être assimilés à des temps de repos et doivent être intégrés au temps de travail et rémunérés comme tels.

Cette position a fait réagir plusieurs Etats membres, dont la France, en raison des répercussions sur la masse salariale des services de santé, grands utilisateurs d'astreintes.

La Commission a incité les partenaires sociaux à négocier. Mais ils ne sont pas parvenus à un accord !

L'opt-out : explications

En matière de durée du travail, c'est donc la clause de renonciation à bénéficier de la protection de la loi sur la

durée maximale de temps de travail. Ce sont les Anglais qui l'avaient imposée en 1993. Elle permet à un Etat membre de ne pas tenir compte dans sa législation de la durée maximale de travail. La France ne l'a pas intégrée dans sa législation à l'époque.

Concrètement, la proposition de la commission a bien évolué et limite cette possibilité.

Si un salarié renonce à la limite de 48h, il faut non seulement son accord individuel, mais aussi que ce soit prévu par un accord collectif.

Mais, s'il n'existe pas de convention ou s'il n'existe pas dans l'entreprise concernée de représentant des salariés ? Dans ce cas, une nouvelle limite est fixée : un maximum de 65h par semaine.

Pour les repos compensateurs, la période de référence passe de 4 mois à un an pour le calcul de la durée du travail maximale hebdomadaire (garantie dans un délai raisonnable et ne dépassant pas 72h). Cette proposition ne serait pas reprise dans le code du travail français qui n'y faisait pas référence.

Définition du temps de travail

La proposition de directive ajoute deux nouvelles définitions à celles de 1993.

Le « temps de garde » est la période pendant laquelle un-e salarié-e a l'obligation d'être disponible sur son lieu de travail, afin d'intervenir à la demande de l'employeur, pour exercer ses fonctions.

La période « inactive du temps de garde » pendant laquelle on n'est pas appelé à exercer ses fonctions (mais est sur son lieu de travail);

Il est prévu que les périodes inactives du temps de garde ne soient pas considérées comme du temps de travail, à moins que la législation nationale, et/ou des accords collectifs ne prévoient l'inverse. Cette formulation permet les dispositifs d'heures d'équivalences, comme elles existent dans diverses conventions collectives.

La CES a condamné l'allongement de la durée maximale du travail à 65 heures par semaine.

Son argumentation : ça ne résoudra pas le problème de l'emploi en Europe, bien au contraire, ça va l'aggraver. Si elle n'est pas accompagnée d'une augmentation de 15% de l'offre et de la demande, une augmentation de 15% du temps de travail revient à mettre en péril un emploi sur sept. Et on ne voit pas bien d'où pourrait venir une augmentation de 15% de la demande au niveau européen.

Pour nous, c'est sûr, ce n'est pas de cette Europe « sociale »-là que nous voulons !. ■

Aline

Surprenante CGT

Le congrès de l'Union Départementale CGT de Loire Atlantique s'est tenu les 9 et 10 décembre à La Chapelle-sur-Erdre. L'ordre du jour était centré sur la qualité de vie syndicale. Il a donné lieu à une analyse de l'évolution du tissu économique du département, et corrélativement à celle du salariat.

Aujourd'hui, en Loire-Atlantique, l'emploi tertiaire prend de plus en plus de place. Hormis pour les fonctions publiques et les services publics au sens large, cela s'accompagne d'une diminution de la taille des entreprises. Ce n'est pas sans poser problème aux syndicats. Comment se structurer pour que chacun-e puisse trouver sa place dans une structure vivante et puisse avoir un lieu de débat et de participation aux activités?

La réponse est probablement à chercher du côté des syndicats de site (quelle que soit l'entreprise pour laquelle on travaille, comme la structure qui réunit tous les intervenants sur le site des Chantiers de l'Atlantique à St Nazaire) et des syndicats interprofessionnels pour les personnes isolées (par exemple les employées des commerces en centre ville). Cela représente, il est vrai, une petite révolution des mentalités et une volonté affirmée de mettre en avant les coopérations au lieu du chacun chez soi, mais surtout de trouver les militants pour appuyer ces nouvelles structures.

Mais l'adaptation d'un syndicat à l'évolution du salariat passe aussi par la prise en compte de ce que 49% des travailleurs sont des travailleuses dans notre département. Depuis deux congrès maintenant, la nécessité d'avancer vers des revendications d'égalité professionnelle progresse. Rappelons que la CGT a signé l'accord national interprofessionnel sur l'égalité. Mais les syndicats sont loin de se battre pour son application. Cela nécessitera un plan de travail de l'Union Départemental, en lien avec son collectif mixité-égalité. Dans ce domaine aussi, si les opinions ont bien évolué, le décryptage des bilans sociaux ou d'égalité professionnelle ne permet que rarement d'en extraire matière à revendications. Et pourtant, avec un peu d'inventivité, des bagarres sur l'application de

la loi « à travail de valeur égale, salaire égal » pourraient avoir lieu.

Enfin notons une belle progression des adhésions chez les jeunes comme chez les ingénieurs, techniciens et cadres, ce qui récompense sans doute le travail d'une nouvelle génération de militants, décomplexée sur la nécessité de porter une parole adaptée à ces salariés. Si des militant-es portent aussi les revendications des chômeurs et des chômeuses, les difficultés à syndiquer dans ce milieu restent bien réelles, malgré les victoires remportées pour les « recalculés-es » ou dans les luttes des intermittent-es.

On est loin de l'imagerie d'Epinal d'une CGT arc-boutée sur ses bastions et refusant tout changement en bloc. En tout cas, dans la volonté affirmée. Aura-t-elle les moyens de ses ambitions, c'est une autre histoire.

La surprise est venue du débat d'orientation. Dans sa présentation, Serge Doussin, secrétaire générale de l'UD, a présenté l'ouverture du débat sur le traité constitutionnel européen, mais sans vraiment s'y attarder. Ça n'a pas été du goût des délégués, qui, nombreux, sont intervenus pour dire tout le mal qu'ils pensaient de ce projet. Plusieurs voix se sont élevées contre le retard pris par la confédération dans le lancement de ce débat, mais aussi sur l'inadéquation des documents servant de support au débat. Incompréhension aussi sur le refus de préciser quelle lecture faisait pour sa part le bureau confédéral du projet. Il en est résulté deux propositions : l'une du bureau du congrès mandant la future commission exécutive pour organiser le débat sur la base des textes confédéraux et de la réflexion de l'espace « syndicalisme et société » de l'union départementale, l'autre de délégué-es au congrès regrettant l'attitude de la confédération et demandant l'ouverture du débat y compris sur la

base des analyses critiques du projet de traité. Après un débat vif et impliquant de nombreuses délégations, c'est cette position qui a été majoritaire et qui sera donc appliquée.

Comment apprécier cette majorité ? Il y a bien sûr l'addition des mécontentements : sur la façon dont la confédération a mené le conflit des retraites, le retard pris dans celui sur la sécurité sociale, la peur de voir la CGT rejoindre le camp des réformistes (la signature d'accords et la volonté de faire des contre-propositions en seraient les prémisses). Mais d'une façon générale le sentiment de ne plus comprendre ce qui motive les décisions de la direction confédérale a prévalu. Faire évoluer les structures oui, refuser de caractériser ce projet d'emblée comme une régression des droits, pas d'accord. Au final, qu'on joue la carte du relais fidèle de la confédération ou celle de faire partager par les syndiqués une analyse critique, très peu de voix se sont élevées contre cette analyse du projet de traité. Il est hors de doute que la plupart des congressistes soient favorables à un « non de gauche », rejoignant ainsi les syndicats ou fédérations qui se sont déjà exprimés en ce sens..

Ce qui nous conforte dans notre bataille unitaire. ■

Correspondant.

Le char Dassault

Serge Dassault est maire (UMP) de Corbeil-essonne. Serge Dassault est le PDG du groupe Dassault. Serge Dassault est l'actionnaire majoritaire de la Socpresse, 70 titres de presse dont le Figaro. Serge Dassault dit tout haut ce que toute la droite pense.

Il faut l'écouter et le réécouter quand il pleut les jours de manifs ou si l'on doute de repren-

-dre sa carte au syndicat car Serge

- Dassault, c'est l'homme de droite,

- le vrai. Serge est venu éclairer

les studios de France Inter de

ses pensées limpides. Que

du bonheur! Extraits :

Un journal « permet de faire passer

un certain nombre d'idées saines ».

Les idées saines ? « Ce n'est pas de

la désinformation. [...] C'est les idées

qui font que ça marche. Par exemple, les

idées de gauche sont des idées pas saines.



Solidaires

L'union syndicale Solidaires a tenu son troisième congrès national, à Bobigny, les 7 et 8 décembre. Plus de 400 délégués, venant de 36 fédérations ou syndicats nationaux et de 52 structures locales interprofessionnelles qui y étaient représentés.

Les syndicats de l'ex-G 10 Solidaires regroupent aujourd'hui quelque 80 000 syndiqués. Leur implantation reste cependant très inégale, notamment dans le secteur privé. Outre l'abandon de la référence à un « groupe des 10 », qui, depuis déjà longtemps, ne signifiait plus rien, les questions liées à la structuration interprofessionnelle y ont été largement débattues. Depuis plusieurs années déjà, ce débat traverse l'ensemble des syndicats membres de Solidaires au point d'en être sans doute un de ses véritables talons d'Achille.

L'émergence des SUD, (plus de vingt ans déjà pour SUD PTT), et leurs adhésions au G10 à la culture et aux pratiques syndicales bien différentes était, au départ, un pari loin d'être gagné. En choisissant de prendre le temps d'accompagner les expérimentations menées localement pour arriver à des consensus sur l'enjeu interprofessionnel, les animateurs de Solidaires ne se sont certes pas toujours fait des amis,

mais, à l'évidence, ils ont aujourd'hui réussi non seulement à tenir le cap mais à le faire partager par quasiment tous les syndicats.

Très concrètement, le congrès a ainsi décidé la mise en place d'un Comité national qui, trois fois par an, réunira les structures professionnelles et interprofessionnelles de Solidaires pour décider de ses grandes orientations. Cela implique évidemment la systématisation de la mise en place d'unions interprofessionnelles dans les villes et départements.

Malgré les obstacles multiples mis à l'œuvre par le patronat, hélas, trop souvent relayés, y compris devant la justice, par des syndicats confédérés, chaque mois de nouveaux syndicats SUD ou Solidaires imposent la reconnaissance de leur représentativité. Cela a été encore le cas la semaine dernière avec SUD auto à Aulnay. Issues de la CFDT, mais aussi de la CGT, et, de plus en plus souvent, composées de militant/e/s jeunes ne se reconnaissant pas dans les orientations et pratiques des syndicats traditionnels, les équipes syndicales SUD/Solidaires partagent la volonté d'impulser, au sein de l'entreprise, des pratiques syndicales démocratiques et autogestionnaires et de prioriser la construction de rapports de force, et témoignent d'un grand intérêt aux mobi-

lisations sociales et à leur organisation en réseaux. Aujourd'hui plusieurs dizaines de syndicats SUD/Solidaires sont implantés, certes inégalement, dans le secteur privé, notamment dans les grandes entreprises. Autre question majeure de ce congrès : comment renverser l'atonie actuelle du mouvement syndical et social, et surmonter les échecs vécus par les salariés non seulement sur les retraites et la sécu mais aussi dans des secteurs où, historiquement, les SUD sont fortement implantés (France Télécom, la Poste, voire la SNCF par exemple) ? Enfin, en se prononçant clairement contre le projet de traité constitutionnel, l'Union syndicale Solidaires a décidé de s'engager dans une campagne pour le refus de cette constitution libérale, le Conseil national de janvier devant trancher sur un appel explicite au vote non.

A noter la présence à ce congrès de la FSU, représentée par son secrétaire national Gérard Aschieri, de l'UNSA, de l'UGICT-CGT, de la Confédération Paysanne et de nombreuses associations, ATTAC, DAL, Collectif pour les droits des femmes, etc..., ce qui témoigne de possibilités de travail commun pour aider à sortir du marasme actuel. ■

F.P.

du libéralisme

Aujourd'hui, nous sommes en train de crever à cause des idées de gauche qui continuent. [...] "Faut pas travailler", "il faut gagner beaucoup d'argent", "faut partir en vacances" [...] les idées pas saines, c'est les idées qui trompent le monde [...] la vérité c'est la vie ; la vie c'est ce qui marche. Aujourd'hui quand on pousse les gens à ne pas travailler on est dans l'erreur, quand on parle des acquis sociaux... non ! Y a pas d'acquis sociaux ! »
« Aujourd'hui la France va mal. [...] il y a la concurrence nationale, il y a les chinois. [...] on va devenir un pays sous-développé. [...] Nous sommes en train de descendre vers un gouffre. [les gens] ne savent pas qu'à force de ne pas travailler ils ne travailleront plus du tout. Ils seront tous au chômage ».
« M. Lang dit que c'est un... que je sais pas

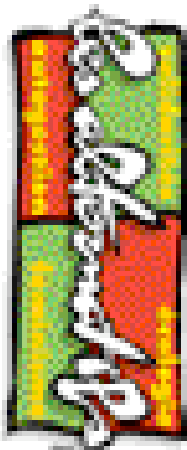
quoi, qu'on aide les entreprises. Quelles entreprises ? C'est stupide ; y a pas de cadeaux aux entreprises. "on fait un cadeau au Medef" ; mais c'est stupide, ça ! Ca veut rien dire ! Le Medef c'est quoi ? C'est des chefs d'entreprise qui essaient de créer des emplois pour embaucher les gens pour créer des produits. C'est ça. Alors on fait pas de "cadeau". »
« Aujourd'hui, la gauche trompe, les syndicats trompent les Français ; trompent les Français en leur faisant croire des choses qui n'existent pas, qui sont pas vraies. [...] [les entreprises] sont empoisonnées par les syndicats qui bloquent tout [...] les syndicats français n'ont pas compris que lorsqu'ils disent défendre les travailleurs, ils les condamnent ».

« Les 35 heures c'est le cancer de notre économie [...] c'est quelque chose qui nous

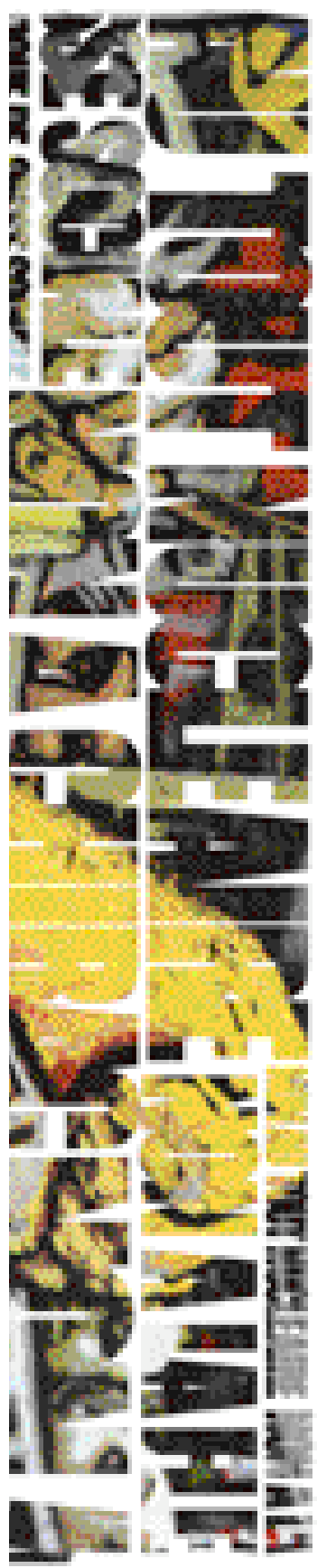
ronge ».

« Aujourd'hui la rigidité de l'emploi est en train de casser toute l'économie française [...] Si on empêche les entreprises de licencier, elles n'embauchent pas ! c'est aussi simple que ça ! »
« Il faut quand même savoir ce qui se passe et arrêter de rêver [...] nous vivons dans la fiction, et les journaux continuent la fiction en disant : "M. Untel a dit ça, M. Hollande a dit ça, M. CGT a dit ça". [...] La presse peut rendre compte, mais elle peut dire aussi : "halte -là on va dans l'erreur ; Ce n'est pas ça qui marche". C'est comme si la presse disait : "il y a le soleil qui tourne autour de la terre, c'est de l'information" : c'est idiot ! C'est idiot ! ». ■

*1. Interrogé par Pierre Weill le 10.12.2004 à 8h20
 Retranscription d'Arnaud Rindel pour l'ACRIMED*



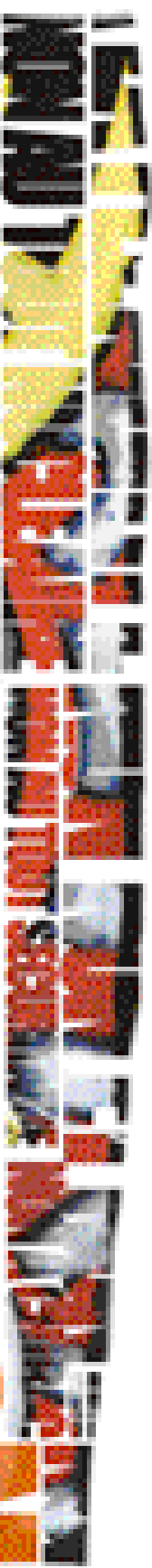
Downloaded by [Name] on [Date] at [Time] from [IP Address].
This document is copyrighted by the author(s). All rights reserved. No part of this document may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or by any information storage and retrieval system, without the prior written permission of the author(s).



POST IT NOTE

WANT TO

KNOW



Transports gratuits

Contribution du collectif RATP, suite au débat du Festiv'alternatif, sur la gratuité des transports.

Transports gratuits pour tous: rompre avec la logique capitaliste et étatiste d'apartheid social.

On pourrait croire que lutter pour les transports gratuits nécessite de convaincre les élu-e-s, voire de se faire élire. Mais ce combat passe avant tout par une lutte de terrain, par l'ouverture d'espaces autonomes, de discussion, de rencontres, d'information. Aujourd'hui, le discours sur les transports gratuits a en partie échappé au Réseau pour l'Abolition des Transports Payants et est repris plus largement, avec des mises en perspective bien plus riches que la simple revendication des transports gratuits.

Ceux qui se réapproprient cette revendication savent qu'elle est aussi porteuse d'objectifs comme la lutte pour la liberté de circulation, l'écologie ou le service public, contre la société marchande...

Liberté de circulation et contrôle social

Les transports dans une société émancipée devraient permettre la liberté de circulation et garantir un droit à la mobilité. Mobilité et vitesse sont aujourd'hui valorisées lorsqu'il s'agit d'accepter un travail dégradé loin des siens à la suite d'un licenciement, d'aller consommer dans les zones commerciales, d'aller consommer du tourisme, ou encore d'affirmer un statut social au mépris des considérations environnementales (voitures puissantes, transports aériens, etc).

Mais la liberté de circulation est suspecte lorsqu'il faut garder les populations sous contrainte. Le contrôle de la mobilité devient un enjeu central de l'«apartheid social» qui, en criminalisant la misère, impose de reléguer les classes dangereuses dans des quartiers réservés et périphériques (banlieues pour tous types d'exclu-e-s, abords d'autoroutes, de parkings ou de décharges pour les sans logements ou les «gens du voyage», zones de rétention pour les condamné-e-s à l'expulsion, et prison pour les récalcitrants...). Les transports sont le lieu privilégié de ces contradictions, que les gardien-ne-s du système ne savent gérer qu'en renfor-

çant toujours davantage les instruments «sécuritaires».

Vidéo-surveillance généralisée, titres de transport électroniques fichant vos déplacements, vigiles et maîtres-chiens, agent-e-s de sécurité de la SNCF et de la RATP, patrouilles de différents services de police, voire de l'armée: derrière l'arsenal anti-«fraude» s'exercent en fait les polices de la pauvreté (sans ticket), des étranger-ère-s, des actions de désobéissance civile (répression des actions anti-pub), etc.

Les transports payants servent à justifier cet arsenal répressif, et le faire accepter comme laboratoire de la généralisation des pratiques répressives à l'ensemble de la société. L'évolution de la législation montre d'ailleurs que ce projet d'expérimentation sécuritaire dans l'espace public des transports est ancien et déterminé (cf. la brochure du RATP: «Déplacements sous contrôle manuel juridique de l'arsenal répressif dans les transports»).

Des exploitants zélés

Dernier outil de la panoplie répressive: le délit de «fraude habituelle» qui punit de 6 mois d'emprisonnement et de 7.500 Euros d'amende quiconque aura voyagé plus de dix fois dans l'année sans titre valable. Ni le législateur de 1845, date de la loi sur la police des chemins de fer, ni le régime de Vichy en 1942, date du décret sur la police, la sûreté et l'exploitation des voies ferrées, n'y avaient pensé. Institué par la loi relative à la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001 adoptée par une majorité de «gauche puriste» dans la frénésie sécuritaire d'après les attentats du 11 septembre, ce délit ne concourt pas à la sécurité des circulations, pas même à défendre les intérêts financiers des exploitants. Son seul objectif: interpellé et incarcérer ceux qui n'ont pas les moyens de ces sommes et rétablir par ce biais un dispositif de prison pour dette, rendu encore plus efficace par la loi du 9 septembre 2002 qui offre la possibilité d'un placement en détention après une comparution immédiate.

Cette loi est appliquée avec force moyens et campagnes de communication par les exploitants. Quant aux jugements rendus, il y a grosso modo un

tiers de «simple» amende, un tiers de prison avec sursis et un tiers de prison ferme, soit probablement plus de 650 personnes envoyées en prison à ce jour pour délit de fraude d'habitude. Et encore 650 dont le sursis peut tomber à tout moment à l'occasion d'une autre infraction. Au rythme actuel des dépôts de plainte et jugements, 1 à 2 personnes par jour sont jetées au cachot, alors que tous -les politiques comme les exploitants - reconnaissent que ces embastillé-e-s sont économiquement insolubles et socialement fragilisés.

L'exigence d'une logique de rupture

D'où que vienne la réflexion, la gratuité pour tou-te-s s'impose comme point de mire cohérent.

- **La notion de services publics** : leur principe est de garantir l'accès égalitaire des membres d'une société aux biens et services essentiels ou simplement utiles. La gratuité répond à cette exigence. Les capitalistes ne s'y trompent pas, puisqu'à l'inverse l'augmentation de la part du financement des services publics à la charge directe de l'usager-e a toujours été le prélude à leur privatisation partielle ou totale.

- **Economiquement** : le coût des transports payants engloutit une partie importante des ressources financières tirées du billet, mobilise des agents pour des tâches improductives en termes de services et de solidarité, et incite à penser les lieux de transport en espaces de profits (invasion de la pub dans les transports en commun). Les transports gratuits inciteraient à recentrer le réseau de transports publics sur la satisfaction des besoins sociaux.

- **Le «sécuritaire»** : alors que les transports payants servent à justifier les polices de l'apartheid social, la gratuité permettrait de réintroduire un peu de liberté, d'égalité et de solidarité.

- **L'écologie** : les transports gratuits favorisent le transfert des flux de déplacement de la voiture individuelle vers les transports en commun, moins énergivores et moins polluants, et aident à repenser la ville. Les transports collectifs gratuits sont clairement un instrument pour construire la «Dé-croissance»

- **La valeur travail** : les transports gra-

tuits limités aux seuls « assistés » entretiennent la séparation entre ceux qui ont un « travail » et ceux qui n'en ont pas, et font donc perdurer la valeur travail comme seul gage d'intégration sociale (sauf pour ceux qui exploitent du travail des autres).

Dans plusieurs villes la gratuité pour tou-te-s est acquise, à Hasselt ou Mons (Belgique), à Châteauroux ou Argenton-sur-Creuse (Indre), à Vitré (Ille&Vilaine), à Compiègne (Oise), à Seattle (USA), etc. Certes, il ne s'agit pas de transports autogérés, mais d'exemples prouvant que « c'est possible ».

L'ouverture sur des alternatives radicales

Les transports gratuits permettraient d'imaginer et concrétiser d'autres perspectives. Dans la logique de service public l'utilité sociale des transports en commun doit primer. On ne peut donc confier aux sociétés capitalistes privées le soin de décider. L'Etat, s'il a pu freiner les ardeurs marchandes (par exemple en imposant des tarifications atténuant certaines situations de précarité), roule fondamentalement pour le capitalisme dont il entretient les conditions d'existence. Il n'est qu'à voir aujourd'hui la destruction méthodique de toutes les sphères de solidarité résiduelles, à laquelle se livrent les gouvernements successifs, sur demande du MEDEF et consorts.

Seule une démarche autogestionnaire, associant ceux qui font les transports publics (les salarié-e-s dans la société actuelle) et ceux pour qui ils sont faits (les usager-ère-s), peut garantir une réelle utilité sociale. C'est dans ce cadre que pourront s'exprimer, se mesurer et se concilier des exigences parallèles et parfois conflictuelles, dans des domaines comme l'implantation des services, les conditions de travail (on sortirait ici de l'affrontement entre service minimum et droit de grève), l'urbanisme, l'environnement (quelle ville pour quels impacts et quels modes de vie?), ou encore l'aménagement et les techniques (quels moyens de transport pour quels types de déplacements, pour quels rapports à l'espace et au temps?). Ce sont ces structures d'autogestion qui seraient le complément indispensable de la gratuité.

Pour aller vite et bien

aux barricades du Grand Soir!

Gratuité pour certains précaires dans les Régions, expérimentations de la gratuité pour tou-te-s dans diverses communes : que l'environnement soit urbain, rural ou «rurbain», on sent bien que les contradictions du système conduisent aujourd'hui à l'exigence de la gratuité. Ainsi sommes-nous peut-être plus proches que nous le pensons de la reconquête d'espaces de liberté et de solidarité sur le terrain des services

publics, malgré la casse systématique dont ils font l'objet depuis 20 ans. Dans cette perspective, et s'agissant pour nous d'un instrument de rupture avec la logique capitaliste, on voit bien que la gratuité des transports doit être un objectif global, sauf à accentuer les contradictions : poids démesuré de la billetterie et de son contrôle pour des recettes moindres, catégorisation accrue des individus et motifs supplémentaires de contrôle social répressif, bénéfices écologiques minimes (car ce ne sont pas les précaires qui engorgent les villes avec leurs grosses automobiles...!), etc. La gratuité pour certains précaires est évidemment une bonne chose au plan individuel, mais n'est qu'un coin parmi d'autres pour revendiquer et obtenir la gratuité pour tou-te-s, dans une perspective autogestionnaire. ■

Collectif RATP

**Collectif RATP
(Réseau pour l'Abolition des
Transports Payants)**

145, rue Amelot - 75011 PARIS
Mèl: gratuit@samizdat.net -
site: <http://ratp.samizdat.net>
Conditions de diffusion de la brochure «Déplacements sous contrôle» en écrivant au collectif

Cadeaux

Toute la famille est déjà abonnée à Rouge&Vert : alors, qu'offrir pour Noël? Pas de problème ! Voici déjà trois idées pour participer à l'effort national de relance de l'économie par la consommation.

Prendre un 2^{ème} abonnement à Rouge&Vert.

**écouter Chant pour chant à gauche!
Lire Lutteur de classe.**

Chant pour chant à gauche ! ça fait trois ans déjà que la chorale des Alternatifs rouennais évoque, en chœur donc, et sur les mélodies classiques des luttes (*les Canuts, Gloire au dix-septième, le Chant des marais, la Jeune garde* ...) *l'actualité* « de guerres en guerres, de tortures en assassinats «extra-judiciaires», de bombes en invasions, de Tchernobyl en OGM, de travailleurs pauvres en chômage de masse, de précaires en sans-papiers, de Jean-

Pierre Raffarin en Ernest-Antoine Seillière ». Recette classique de la chanson contestataire française : la chorale s'empare d'anciennes mélodies connues de tous pour y mettre des paroles nouvelles. Un premier CD, « Chant pour chant à Gauche », reprend 14 de ces créations. Le CD est un beau « digi-pack » (une sorte de livre cartonné) comportant un livret avec les paroles des chansons ... pour chanter avec eux.

Chorale Ternative/ 18 rue Beauséjour / 76130 MONT-SAINT-AIGNAN (12euros plus 2 euros pour le port. Chèque à l'ordre de CHORALE TERNATIVE. CCP Rouen 0746761 A

Lutteurs de Classe. «*Lutteurs de classe, marée noire, gôcheplurielle, bushisme et autre catastrophes* » regroupe des dessins de Colloghan publiés dans Rouge & Vert et ailleurs. Arno Gauthey, qui s'y connaît, écrit « *tous les paquets de Cabu, Faizant et Plantu ne vaudront jamais un baril de Colloghan. D'abord, les dessins de Colloghan sont les seuls dessins politiques où les personnages ont quatre doigts par main. Mieux : les personnages de Colloghan ne sont pas*

systématiquement des hommes blancs et hétérosexuels. Cela n'a l'air de rien, mais ça change tout. (...) Ensuite, les dessins de Colloghan sont parfois des dessins, mais souvent plus que des dessins de presse. Un dessin de presse ordinaire, d'ordinaire, c'est deux personnages, deux bulles, parfois un cadre ou une souris et un fond désespérément blanc. Un peu triste, même avec un gag. Les dessins de Colloghan en offrent plus: de la profondeur de champ, des décors, parfois de la pluie. La vie, quoi. Enfin, pour qui se lasse des dessins toujours recopiés, aux ressorts toujours ressés, les dessins de Colloghan offrent un chouette bol d'air. Du travail, des luttes, des gros médias... : pas à proprement parler ce qui fait vendre du papier dans la presse sérieuse».

«Lutteurs de classe, marée noire, gôcheplurielle, bushisme et autre catastrophes» de Colloghan Scup édition. 80 pages Nx8 . 6 euros (+1 euro de frais de port) Chèque à l'ordre de Colloghan à adresser à Brassage, 239 rue Lafayette, 75010 Paris www.colloghan.org

Appels à la pelle

Plusieurs appels circulent à l'heure actuelle à gauche, l'appel « candidature Y en 2007 » qui fait l'objet d'une tribune vigoureuse de Mathieu Colloghan, et un appel, issu des rencontres d'automne de la « Convergence Citoyenne pour une Alternative de Gauche », à ouvrir des espaces de débats et d'initiatives anticapitalistes. Rouge et Vert reviendra sur ces démarches.

Ça devait arriver ! La campagne 2007 a déjà commencé, et ça sent bon la « démocratie d'en haut » [et pas le prolo qui vote mal].

Un bon coup médiatique

Vu le réseau mis en branle, ce non - événement devrait bénéficier d'une bonne couverture médiatique ; voire servir utilement de parapluie médiatique (comme il y eut des parapluies nucléaires) pour protéger le monde politique d'initiatives alternatives au paysage pré-existant.

Donc l'appel « Pour 2007, votez Y » vient d'être lancé.

Il s'est déjà s'étalé en une des Inrocks, l'hebdo branchouille, il y a peu. Il sera salué avec enthousiasme par Ecorev', Mouvements, Le Nouvel Observateur, Le Passant Ordinaire, Politis, Témoignage Chrétien, Transversales Sciences Culture et Vacarme, puisqu'ils sont signataires de l'appel.

En effet, spécificité de cette initiative, non seulement elle est initiée par des journaux, mais elle est aussi signée par des journaux (ainsi que quelques lieux culturels -dont Main d'œuvres, de sinistre mémoire- et des «mouvements» -si je ne m'abuse, seuls Act Up-Paris et le Forum de la gauche citoyenne correspondent à cet intitulé dans la liste des signataires¹).

Au nom de qui ?

Le texte même de l'appel le précise: «Les partis politiques élaborent leurs programmes et désignent leurs candidats sans suffisamment prendre en compte les débats qui traversent la société civile». Tant pis pour tous ceux

qui se félicitaient d'être enfin débarrassés de la "société civile", tarte à la crème Mitterrandienne!

Bref, la Société Civile® va enfin réinjecter de la démocratie dans tout cela, et la "société civile", ce sont les signataires de l'appel !

«C'est vrai, ça, pourquoi les Inrocks et le Nouvel Obs n'organisent-ils pas la désignation des futurs candidats ?!»

Ils vont organiser des forums, nous disent-ils, et ils y inviteront les «dirigeants des partis politiques de gauche et écologistes». Et pourquoi s'arrêter à une convocation ? C'est dit

franco : «Et pourquoi ne pas, dans une étape ultérieure, inventer un droit de nomination civique des futurs représentants». C'est vrai, ça, pourquoi les Inrocks et le Nouvel Obs n'organisent-ils pas la désignation des futurs candidats ?!

Riches en mots de gauche

Et quelle est l'orientation politique que nous propose l'appel ? C'est surtout un chapelet de questions. Un paragraphe balaie les débats politiques à gauche, mais sans rien affirmer. Ceci dit, le choix même des questions peut parfois laisser songeur : «Comment lutter contre le chômage de masse ? Comment combattre l'extension de la précarité ? Une sécurité sociale pour qui et à quel coût ? [...] Comment agir pour une mondialisation humaine ? [...] Quelle forme de laïcité modernisée ? [...] Une construction européenne dans quel but et avec quelles garanties sociales ? Quelle politique culturelle et quelle place pour la création face aux logiques de marchandisation ?»

Pas étonnant, en ne posant que les questions, de réunir un panel assez

large à gauche... enfin, pas trop à gauche tout de même, de Mouvement à Vacarme, on ne fait pas le grand écart! Cela explique aussi sans doute l'accueil enthousiaste réservé à ce texte par quelques intellectuels félonés révélés Juppéistes depuis 95.

Mais cette navrante et prétentieuse initiative (Ne prétend-elle pas construire des « campagnes électorales comme des mouvements sociaux et culturels »?) a une autre raison de plaire aux gros médias, c'est cette proposition : «un système de primaires à gauche ?». Mais quelle bonne idée !

Bref, à mon avis, à ne pas signer et à ne pas faire signer (de toute façon, vous n'êtes pas des journaux). ■

Mathieu COLLOGHAN

1. «Avec la participation de», c'est la formule choisie. Et pourquoi, «et dans le rôle des signataires» ! Donc, «Avec la participation de» Ecorev', Les Inrockuptibles, Mouvements, Le Nouvel Observateur, Le Passant Ordinaire, Politis, Témoignage Chrétien, Transversales Sciences Culture, Vacarme,

ADELS, Act Up-Paris, Autre(s) pARTS, Groupe Claris, Cultures Communes, Compagnie Hendrick Van Der See, Conteners, Forum de la gauche citoyenne, Guinguette Pirate, Initiatives pour un autre monde (Ipam), Mains d'Oeuvre, Le Samovar, Sciences citoyennes, Le Théâtre Studio d'Alfortville, TNT, cinémas Utopia, Le festival sous la plage

Si ça vous intéresse tout de même, pas la peine de voler les Inrocks. Il suffit de taper <http://www.dossier2007.org> et de soupirer.

Étape chilienne

Je voulais partager avec vous une série d'événements qui se passent au Chili et qui, à mon avis, sans être un changement décisif, représentent cependant un pas en avant significatif pour que notre pays assume enfin sa mémoire. Il y a quelques jours a été rendu public un rapport sur la prison politique et la torture au Chili entre 1973 et 1989. Quelques 35000 personnes ont témoigné devant la commission qui a rédigé ce rapport, et au moins le même nombre n'a pas témoigné pour diverses raisons.

A la suite du discours du président de la République, dimanche dernier, il y a eu diverses réactions: l'armée a demandé pardon, la marine, très réac face à ce rapport, a finalement reconnu que son bateau école, qui sillonne le monde, a été utilisé pour torturer; et même les flics ont déclaré avoir honte de tous les fonctionnaires qui ont participé aux assassinats et aux tortures. Un marin, devenu depuis sénateur, a demandé au président 'un point final'. Bref, les militaires ont plus au moins accepté de reconnaître que la torture avait été une politique d'Etat et non seulement des excès de certains fonctionnaires. Nombre de programmes télévisés ont parlé des torturés, et certains journalistes, ainsi que des personnalités connues, se sont excusés d'avoir méconnu certains événements graves, voire scandaleux. Le Président de la République a promis une indemnisation à vie pour les 30 000 personnes de la longue liste des torturés d'environ 110 000 pesos (150 euros) par mois et par personne.

Beaucoup de personnes s'interrogent aujourd'hui sur la portée de ces événements. Pour ma part, je vous donne mon point de vue : la reconnaissance officielle des crimes de la dictature ne peuvent suffire à fermer cette tragique parenthèse de l'histoire du pays. La plupart de celles et de ceux qui ont vécu dans leur chair tant de répression ne peut pas oublier des faits si graves. L'indemnisation n'est qu'un détail face à tant d'horreur. Sur ce point, je ne vous le cache pas, la discussion a été compliquée. Mais je pense que bien peu de personnes ont pensé que l'argent pouvait être, même partiellement, un début de solution. Personnellement, je reste persuadé que le sujet des droits humains au Chili reste une épine sanglante dans le pied du pays et que ce

geste, qui est important, est aussi une tentative de refermer la parenthèse. Et je ne suis pas sûr que ce soit de la meilleure manière.

Aujourd'hui, la lutte pour la mémoire a déclenché la guerre des discours. Il faut dire qu'elle reste un sujet très délicat pour la droite, qui se refuse toujours de donner un avis. Pour la droite, la période d'affrontement et la guerre de 1973 ont toujours justifié le reste, c'est-à-dire la répression, les tortures, les assassinats et les disparitions. Ce discours n'est plus tenable, et pourtant les leaders de la droite continuent à déclarer qu'ils n'acceptent pas « que le gouvernement et la gauche manipulent l'histoire ». Pour eux, il « faut raconter tout et ne pas donner seulement une opinion partielle à la population ».

J'avoue que le discours présidentiel m'a laissé un peu perplexe : promesses et discussions sans fin sur une réalité historique indiscutable montrent un peu le côté pathologique de l'affaire ! Et, chaque matin, il faut se lever, aller travailler et continuer à vivre avec des gens qui nient tout ce qui s'est passé il y a 30 ans. Il y a sans doute un côté pervers dans tout cela, mais je vous avoue qu'avoir vu le marin, un peu nerveux, affirmer que «notre cher bateau école était un lieu de torture » m'a donné de la sérénité. La vérité, c'est exactement cela que nous voulions entendre.

Cela peut paraître aujourd'hui facile, la vérité, mais il a pourtant fallu attendre 30 ans. Un témoignage-débat public est prévu : il va peut-être, enfin, nous permettre d'appréhender l'avenir d'une autre façon...

Si le rapport sur la torture montre clairement la situation du Chili pendant la dictature, s'il montre les violations des droits de l'homme et de la femme, sa lecture ne peut cependant permettre de comprendre la société d'aujourd'hui, le désir de beaucoup de personnes de voir une société plus juste, plus sociale et moins discriminatoire. Ce rapport a été rendu public dans une société chilienne qui pense à beaucoup d'autres sujets et où règnent encore la discrimination, l'individualisme et une forte aliénation, une société qui a avancé sur certains domaines mais qui, dans le domaine social et de justice sociale, est toujours en dette.

Pour beaucoup de Chiliens les événements d'aujourd'hui sont importants mais, en même temps, pour d'autres c'est un sujet de plus à la une des médias et qui disparaîtra dans quelques jours. Car la société chilienne est encore loin de satisfaire les besoins essentiels, loin de respecter un équilibre social qui accorderait une qualité de vie à l'ensemble de la population. C'est aussi pour cela que, malgré et à l'occasion de la visite de grands chefs d'Etat, de Bush à Poutine, des milliers de Chiliens sont sortis dans la rue le 19 novembre pour crier et danser leur volonté de dire non à cette façon de concevoir la société...

Je crois sincèrement qu'une étape est désormais franchie; mais nos projets, nos rêves, sont encore loin d'être réalisés. Certes, nous sommes aujourd'hui contents que la mémoire du peuple soit reconnue, mais l'année 1973 reste avant tout l'année d'une terrible défaite où tous les moyens ont été mis en oeuvre pour déraciner un rêve. Rappelons-le, l'Unité populaire a gagné les élections de 1970 avec 35% des voix. En mars 1973, l'Unité populaire atteignait 44% des voix. La joie et la mobilisation du peuple valaient alors un coup d'Etat et toutes les horreurs possibles...

La guerre des discours va désormais également se dérouler dans l'éducation, la rédaction des manuels scolaires, dans l'édition de livres : montrer les vrais visages avec un peu moins de peur au ventre contribuera à nous soigner mentalement et à nous aider à chercher les chemins pour lutter contre les injustices. Peut-être pas pour les grandes utopies, mais, sûrement pour les proches : la qualité de vie, la retraite, le code du travail, une meilleure éducation et une meilleure politique de santé, moins de discrimination, des heures de travail plus humaines, et tant de choses que la société actuelle ne permet pas...

Aujourd'hui, un mot d'ordre affirme qu'«un autre monde est possible ». Beaucoup de celles et ceux qui furent assassinés ou qui ont disparu, celles et ceux qui ont été torturés, emprisonnés, y ont cru fermement. Peut-être avaient-ils raison... ■

Fernando DESAGENÉTS

(Ancien militant du MIR, réfugié politique à Nantes, Fernando est de retour au Chili depuis douze ans).

POUR QUE VIVE LA PRESSE AUTOGESTIONNAIRE,

POUR NOUS DONNER LES MOYENS DE LA DEVELOPPER

ABONNEZ-VOUS,

REABONNEZ-VOUS

A ROUGE ET VERT*

POUR NOUS



ABONNEMENT

NOM _____

ADRESSE _____

40 Euros seulement! Chèques à l'ordre de Rouge et vert journal
Et zouch! Le chèque et le bulletin, un met ça dans une
enveloppe pour Les Alternatifs, 40, rue de Malte, 75011 Paris



(*ET LA LETTRE DES ÉLUS ALTERNATIFS)

**Pour une Europe sociale, écolo,
féministe et démocratique**

NON

au traité constitutionnel



40, rue de Malte 75011 Paris
tél 01 43 57 44 80 fax 01 43 57 64 50
contact@alternatifs.org <http://www.alternatifs.org>